



Communiqué de presse

L'ALFI PRESENTE SON AMBITION POUR 2011-2015

Nouveau plan d'actions pour le Luxembourg, centre d'excellence mondial pour la gestion d'actifs

Luxembourg, 27 septembre 2011. L'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (l'ALFI) a présenté aujourd'hui son ambition : faire du Luxembourg un centre d'excellence mondial pour le secteur de la gestion d'actifs, vecteur d'opportunités pour les épargnants, les professionnels des fonds et la communauté dans son ensemble.

Marc Saluzzi, Président de l'ALFI, a déclaré : « Le monde dans lequel nous vivons traverse une phase de mutation rapide, tant sur les plans politique que social et économique. L'ALFI est pleinement consciente de l'influence de ces évolutions sur la demande des épargnants, en quête à la fois de performance et de sécurité, d'efficacité et d'innovation. L'ALFI a ainsi développé son « Ambition Paper » qui présente ses cinq objectifs principaux et le programme correspondant qui guidera notre action dans les quatre prochaines années. »

Il poursuit : « Avec une part de marché de plus de 30 %, le Luxembourg est devenu le premier domicile de fonds d'investissement en Europe, grâce à la transposition rapide des directives européennes sur les fonds UCITS. Cependant, la crise récente a mis en évidence l'importance d'une meilleure protection de l'épargnant. L'ALFI souhaite montrer que les fonds UCITS offrent déjà une protection très importante. Notre ambition répond à ces enjeux et se fonde sur deux convictions fortes : d'une part, les fonds sont bénéfiques pour tous ; d'autre part, le Luxembourg est bon pour les fonds. »

« Les cinq objectifs que nous développons traduisent ces deux convictions en actions concrètes pour nos membres et partenaires, et permettront de faire du Luxembourg un centre d'excellence mondial pour le secteur de la gestion d'actifs, vecteur d'opportunités pour les épargnants, les professionnels et la communauté dans son ensemble. »

Un document de référence – ALFI Ambition Paper 2011-2015 – présente l'ambition de l'ALFI et les cinq objectifs qui en découlent :

- s'assurer que les fonds UCITS restent la référence en matière de protection de l'épargnant ;
- aider les gérants de fonds et les investisseurs institutionnels à tirer parti du développement des fonds alternatifs réglementés, dans le cadre de la directive européenne AIFM ;
- stimuler l'innovation dans le secteur des fonds d'investissement ;
- faciliter la distribution internationale des fonds ;
- renforcer la position du Luxembourg comme partenaire privilégié du secteur de la gestion d'actifs.

Monsieur Saluzzi poursuit : « En apportant aux épargnants un service de qualité, la gestion d'actifs « made in Luxembourg » bénéficiera également à la communauté dans son ensemble, au Luxembourg, en Europe et dans le monde. Elle contribuera à rétablir la confiance dans l'épargne à long terme, à faciliter les investissements, à soutenir le développement des entreprises, à créer des emplois hautement qualifiés et à valoriser la contribution du secteur de la gestion d'actifs dans la chaîne de valeur économique internationale. »

Pour réaliser son ambition, l'ALFI travaillera en étroite collaboration avec ses membres, partenaires et toutes les parties prenantes associées au développement du secteur. Toutes les forces vives du Luxembourg devront travailler main dans la main – le gouvernement, le Parlement, les ministères et administrations, la CSSF et les autres associations professionnelles luxembourgeoises. Au cours des prochains mois, cette ambition et le plan d'actions feront l'objet d'une discussion au niveau du Haut Comité de Place, présidé par le ministre des Finances luxembourgeois, Luc Frieden. L'ALFI consultera également largement, au niveau international, les représentants du secteur, les épargnants, les experts et leaders d'opinion.

Vous pouvez télécharger le document ALFI Ambition Paper 2011-2015 sur le lien suivant : www.alfi.lu

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Anna Přihodová - ALFI
Junior Communications Officer
Tel: +352 22 30 26 - 1
E-mail: anna.prihodova@alfi.lu

A propos de l'ALFI

L'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) est l'organe représentatif du secteur des fonds d'investissement au Luxembourg. Créée en 1988, l'association représente plus de 1 000 fonds domiciliés au Luxembourg, des sociétés de gestion et un large éventail de prestataires de services tels que des banques dépositaires, administrateurs de fonds, agents de transfert, distributeurs,

cabinets d'avocats, consultants, experts en fiscalité, auditeurs et comptables, sociétés spécialisées en informatique et en communication. Le secteur luxembourgeois constitue le plus important domicile de fonds en Europe et occupe la première position mondiale dans la distribution transfrontalière de fonds. Les véhicules d'investissement domiciliés au Luxembourg sont distribués dans plus de 50 pays, notamment en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

www.alfi.lu